LES p'tits Mômes

Journal de la petite enfance du Conseil général • N°19 • DÉCEMBRE 2011

RECETTE
Pain d'épices
Un gâteau idéal pour Noël

SORTIES
MAC/VAL
Vos enfants vont adorer le musée !

DOSSIER
Crèches familiales mode d'emploi

VAL de MARNE
Conseil général

© Didier Adam

Santé

20 ans et de très belles dents !

79% des Val-de-Marnais de 6 ans n'ont pas de carie contre 63% en moyenne en France. C'est le bilan du programme de prévention bucco-dentaire mené depuis 20 ans par le Conseil général du Val-de-Marne auprès des enfants du département, en collaboration avec les structures d'accueil de la petite enfance, les écoles maternelles et primaires. Sensibilisation au brossage quotidien des dents, distribution de brosses et de dentifrices fluorés... Ce bilan satisfaisant se justifie par *« une volonté politique du Conseil général de combattre les inégalités sociales et de favoriser sur le long terme le dépistage et l'accès aux soins »* selon Fabien Cohen, responsable du service de la Santé publique dentaire. Les objectifs pour les cinq ans à venir sont de concentrer les interventions du Conseil général là où la précarité freine l'accès aux soins.

POUR PLUS D'INFORMATIONS WWW.CG94.FR RUBRIQUE SANTÉ, PUIS BUCCO-DENTAIRE.

en chiffre

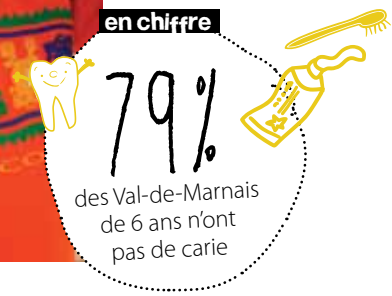

TROIS QUESTIONS À

Marie Kennedy,
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

En quoi consistent les travaux sur les crèches et les centres de PMI départementaux ?
Chaque année, le Conseil général consacre un budget de 10 millions d'euros à la construction de nouveaux équipements destinés aux familles, à leur rénovation, et à l'amélioration de leurs performances énergétiques.

Qu'est-ce que ces travaux apportent ?
Des locaux fonctionnels et sûrs ; des espaces intérieurs et extérieurs bien aménagés qui participent au développement de l'enfant. Pour les centres de PMI, il s'agit d'améliorer les espaces de consultation et de développer de nouvelles activités comme les haltes-jeux.

Pourquoi l'entretien de ce patrimoine est-il si important ?
Parce qu'il améliore les conditions d'accueil des usagers - grands et petits - et les conditions de travail des 1700 agents départementaux qui exercent quotidiennement au sein des 76 crèches et des 55 centres de PMI. Ces travaux témoignent de notre volonté de proposer un service public de qualité, qui répond aux besoins des familles, quels que soient leur lieu de vie et leurs conditions sociales.

Culture

Un livre offert à chaque nouveau-né

Cette année encore, le Conseil général du Val-de-Marne offrira à tous les parents de nouveaux-nés un livre intitulé « Quand ils ont su… ». Dans cet album, Malika Doray, auteur et illustratrice, raconte la joie de tous à l'arrivée d'un enfant : des lapins, des éléphants, des ours, des crocodiles, tout un joyeux petit monde est là pour fêter l'arrivée de bébé. Le style est simple et épuré - de gros traits noirs et quelques touches de couleurs - et sa présentation originale : l'album associe deux livres accordéons, qui, une fois dépliés, forment un théâtre. Depuis plus de 20 ans, le Conseil général offre à tous les nouveaux-nés un album créé pour eux. Chaque année, plus de 20 000 enfants naissent dans le département. L'album sera envoyé dès réception du certificat de naissance adressé par la maternité.

© Malika Doray

RENSEIGNEMENT CONTACTEZ LE 3994 OU CONSULTEZ LE SITE WWW.CG94.FR.

EDITO

« L'aide alimentaire en sursis »

Le Conseil des ministres européens de l'Agriculture vient d'accorder un sursis de deux années au programme européen d'aide aux plus démunis. En Val-de-Marne, ce programme représente près de 3 millions de repas distribués chaque année à 30 000 familles par les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Croix-Rouge et le Secours Catholique, ainsi que les aides alimentaires apportées par le réseau des épiceries sociales et solidaires. Si cette décision constitue un point positif à mettre au crédit de la mobilisation, elle pose toutefois la question de l'après 2013, alors que la pauvreté ne cesse d'augmenter. Je demande donc que l'Union européenne continue de soutenir l'aide alimentaire, indispensable à des millions de nos concitoyens. Les politiques et les dispositifs de solidarité ont toute leur place en Europe. J'apporte mon soutien aux associations et aux bénévoles qui, chaque jour, apportent une aide précieuse aux familles confrontées à des difficultés si grandes qu'elles n'ont plus les moyens de se nourrir.

Christian Favier, SÉNATEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE

DOSSIER – P. 5-9
Crèches familiales mode d'emploi

SANTÉ – P. 10-11
Repérer les troubles visuels chez l'enfant

ÉVEIL – P. 12-13
Une recette du pain d'épices
Fabriquer des boules à neige de Noël

SORTIES – P. 14-15
Programmation jeune public du Mac/Val
Ciné Junior

Les P'tits Mômes, le journal de la petite enfance du Conseil général du Val-de-Marne, n°19, décembre 2011. Hôtel du Département, 94054 Créteil cedex, tél. : 39 94. Courriel : chrystele.denonain@cg94.fr. Directeur de la publication : Frédéric Houx. Directeur de la communication : Alain Germain. Rédactrice en chef : Chrystèle Denonain. Rédaction : Cécile Dollé, Tristan Olphe-Gaillard, Vanessa Nicolella. Création-réalisation : ACTE La ! (01 49 96 75 00). Tirage : 55 000 exemplaires. ISSN : 2117-086X.

Conseils de crèches

Fraîchement élus !

Les 130 parents élus aux conseils des crèches départementales ont rendez-vous en janvier 2012 à la Maison départementale des syndicats Michel-Germa pour la première assemblée plénière des conseils de crèches de leur nouveau mandat. Ils rencontreront les élus et les services départementaux. Ils recevront des informations, pourront donner leur avis sur le fonctionnement des structures et les besoins des familles. Cette assemblée est un moment de partage entre différents acteurs, animés d'un même objectif : le bien-être des enfants.

MAISON DES SYNDICATS : 11-13, RUE DES ARCHIVES À CRÉTEIL

Rendez-vous en janvier !

Travaux

© Jean-Luc Rioult

LIBERTÉ ÉCOLOGIQUE !

Le Conseil général a raccordé la crèche départementale Liberté, (Maisons-Alfort), au réseau de chaleur géothermique de la ville. Dans ce quartier, un puits et une centrale de production alimentent la crèche en chauffage, grâce à la géothermie, en récupérant la chaleur naturelle qui se trouve dans le sous-sol de la terre.

Les consommations d'énergie de ce bâtiment devraient baisser de 25% et les émissions de gaz à effet de serre de 37 tonnes de CO_2 par an. Le Val-de-Marne est le premier département à utiliser cette source d'énergie. Ce geste écologique permet d'éviter le rejet de 200 000 tonnes de gaz à effet de serre chaque année.

© Christian Petit

Goûter-livre

Redécouvrir la littérature enfantine

L'équipe de la crèche départementale Robert-Ferrer à l'Haÿ-les-Roses a organisé, le 29 novembre dernier, un « goûter-livre » pour les enfants accueillis dans l'établissement et leurs parents. Des débats avec des professionnels de l'enfance et du livre, une exposition, des contes et un jeu de l'oie ont permis aux parents et aux enfants de (re-)découvrir de manière ludique des ouvrages de la littérature enfantine. L'objectif pour Mme Baringhton, directrice de la crèche, est de *« donner le goût de la lecture aux plus jeunes afin d'en faire un atout plus tard »*.

Formation

DEVENEZ AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Chaque année, le Conseil général du Val-de-Marne recrute de nombreuses auxiliaires de puériculture pour ses crèches et centres de PMI. C'est pourquoi il a créé sa propre école, l'IFAP (institut de formation d'auxiliaires de puériculture) à Vitry-sur-Seine. Elle propose une formation initiale de 10 mois et une formation en apprentissage de 23 mois préparant toutes deux au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. À la clef, un métier passionnant, utile et un emploi assuré dans les crèches val-de-marnaises !

• Pour intégrer cette école en septembre 2012 : déposez votre dossier d'inscription jusqu'au 1er février 2012 (à télécharger sur www.cg94.fr).
• Pour toute information sur la formation en apprentissage : CFA des Métiers Territoriaux du CNFPT Tél. : 01 46 48 46 30 / www.premierecouronne.cnfpt.fr.
• IFAP - Domaine départemental Adolphe-Chérioux - 4, route de Fontainebleau Vitry-sur-Seine.

© Joseph Melin

Manifestation

LA SOLIDARITÉ EN FÊTE

En cette fin d'année, le Conseil général offre aux familles non imposables un chèque solidarité de 30 à 60 euros. En 2010, 67 000 foyers en avaient reçu un. Comme chaque année depuis 26 ans, le département marque son soutien aux familles en difficulté. Le 10 décembre, dans 31 lieux du département, les Val-de-Marnais sont invités à un moment convivial et festif, autour d'animations pour petits et grands afin de rencontrer les associations locales, les services départementaux et communaux et de s'informer sur leurs droits.

LES INSCRIPTIONS SE FONT PAR COURRIER JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE.
LE FORMULAIRE EST TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CG94.FR.

Dossier

Crèches familiales : de l'individuel au collectif

Surprise, déception, mécontentement… Les parents font parfois grise mine lorsqu'ils apprennent que leur enfant a une place en crèche familiale. C'est que pour beaucoup, « crèche » rime avec « collectivité ». Or en crèche familiale, l'enfant est d'abord accueilli au domicile d'une assistante maternelle, avec dans la semaine des temps en collectivité. Mode de garde souvent méconnu, il offre un accueil original, adapté au rythme de l'enfant.

Dossier réalisé avec les équipes de la crèche familiale de Créteil – Patricia Breteau, directrice, Isabelle Ridey, directrice adjointe, Muriel Guichenuy, psychologue, Marie-Hélène Telmoudi, assistante maternelle – et de la crèche familiale de Limeil-Brévannes - Valérie Lanzarini, directrice, Sophie Berman, psychologue.

Un accueil mixte
au plus près des besoins de l'enfant

TEMOIGNAGE

MARIE, maman de Morgane (4 ans) et Manon (18 mois)

« J'aimais bien cette formule d'un cocon dans les premiers mois, d'une découverte petit à petit de la collectivité pour terminer par une année en mini-crèche. Morgane est entrée cette année à l'école maternelle et tout s'est bien passé. Elle avait acquis l'habitude de certaines règles, de dormir et de manger en groupe. Elle avait fait d'énormes progrès, dans son langage, dans ses gestes… Les changements se sont toujours faits de manière progressive. »

Crèche de Limeil-Brévannes

À mi-chemin de l'assistante maternelle et de la crèche collective, la crèche familiale offre un accueil mixte, combinant des temps d'accueil individuels et collectifs.

Dans l'expression « crèche familiale », il y a le mot famille. C'est au domicile de l'assistante maternelle que l'enfant passe la plupart de son temps. Mais cet accueil est différent de celui qu'il trouverait si celle-ci était installée en libéral.

Une assistante maternelle épaulée par une équipe

Tout d'abord, elle a été recrutée par l'équipe de la crèche après plusieurs entretiens et visites à son domicile. « *On essaie de voir comment elle a réfléchi à l'accueil. Où va-t-elle faire dormir les enfants ? Où va-t-elle accueillir les parents ? Comment va-t-elle concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale ?* », explique Valérie Lanzarini, directrice de la crèche familiale de Limeil-Brévannes. « *On attend d'elle qu'elle soit autonome, organisée et qu'elle ait le sens des responsabilités* ».

Et surtout, à la différence de ses collègues indépendantes, l'assistante

maternelle ne travaille pas seule. Elle est épaulée par une structure. Un bobo, un bébé qui pleure, un enfant malade, un souci avec un parent ? Un petit coup de fil à la crèche et l'assurance d'avoir toujours une personne - directrice, éducatrice, psychologue - qui pourra l'aider, lui donner des pistes et si besoin venir à son domicile.

Les contacts avec l'équipe sont réguliers. Elle suit des formations sur des thèmes variés, l'accueil, l'hygiène, le stress au travail, la sécurité… Elle a des consignes précises à respecter par rapport à l'alimentation donnée à l'enfant, aux questions médicales et dans ses relations avec les parents, comme par exemple le fait de ne pas les tutoyer...

La crèche : un rôle de médiation

De même pour les parents, l'équipe de la crèche est là pour faire le pont avec l'assistante maternelle, répondre à leurs questions, les aider à dénouer des difficultés. À l'arrivée de l'enfant, ils signent un contrat avec la directrice de la crèche, stipulant les horaires, les tarifs, comportant les autorisations de sorties et un règlement intérieur. Ils ne choisissent pas l'assistante maternelle ; le choix est fait par l'équipe de la crèche. Autre particularité : les parents ne payent pas l'assistante maternelle mais la crèche. Elle ne sait pas combien ils versent et eux ne connaissent pas son salaire. Ainsi, l'argent ne vient pas interférer dans leur relation et ils

L'AVIS DE

Sophie Berman,

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE DU SERVICE PETITE ENFANCE DE LIMEIL-BRÉVANNES

Qu'est-ce que la crèche familiale apporte de positif pour l'enfant ?

C'est vraiment un accueil où l'on peut être au plus près de ses besoins. À son arrivée, il n'a que quelques mois. L'assistante maternelle est disponible pour s'occuper de lui, le materner et répondre rapidement à ses besoins. Il peut nouer avec elle une relation privilégiée. Il passe toutes ses journées dans un même lieu, au calme. Cela lui permet d'installer des repères solides. Et puis au bout de quelques mois, une fois qu'il s'est adapté et si on le sent prêt, il commence à aller au jardin d'enfants avec son assistante maternelle. Là aussi, on essaie au maximum de prendre notre temps. La socialisation se fait petit à petit.

Quel est votre rôle au sein de la crèche familiale ?

J'interviens à plusieurs niveaux. Auprès des assistantes maternelles : je participe à leur recrutement et je les accompagne dans leur pratique, en passant les voir à leur domicile pour discuter, en animant des formations et des réunions avec elles. Auprès des parents : nous les recevons avec la directrice pour un premier rendez-vous lorsqu'ils ont eu l'accord pour une place en crèche ; nous essayons de cerner leurs attentes et de choisir l'assistante maternelle en fonction de ce que nous ressentons d'eux. Je les revois pendant l'adaptation, ils me parlent de l'enfant, de son histoire et cela me donne des éléments (en respectant bien sûr le secret professionnel) pour aiguiller l'assistante maternelle en cas de besoin. Enfin, j'ai un rôle d'observation auprès des enfants : je les vois au jardin d'enfants ; quand une assistante maternelle me fait part de ses interrogations au sujet de l'un d'entre eux, je vais voir et si j'observe une difficulté, j'en fais part aux parents.

TEMOIGNAGE

STÉPHANIE, maman d'Antonin (5 ans et demi) et Maxence (23 mois)

« Mon fils aîné avait une santé très fragile, il suivait des traitements et j'étais très inquiète au début à l'idée de le laisser à une inconnue. J'ai pu être rassurée grâce à la qualité du contact avec la directrice de la crèche et aux procédures très carrées mises en place en cas de maladie (l'assistante maternelle ne peut donner un médicament que munie d'une fiche de suivi signée par le médecin traitant). Je savais aussi que ces dernières étaient régulièrement formées sur les questions d'hygiène, de sécurité… Très vite, j'ai senti que mon bébé recevrait les mêmes soins qu'à la maison. Pour moi, c'était essentiel. »

Crèche de Créteil

peuvent se centrer uniquement sur l'enfant. En cas de besoin, ils n'appellent pas l'assistante maternelle (à Créteil, ils n'ont pas son numéro de téléphone) mais la directrice, son adjointe ou une éducatrice.

Une socialisation en douceur

Dernière spécificité de ce mode d'accueil : l'organisation de temps en collectivité. Les modalités diffèrent d'une crèche à l'autre, mais généralement, les enfants passent une ou deux demi-journées ou dans certains cas une journée complète en compagnie de leur assistante maternelle auprès d'autres enfants dans un lieu prévu et équipé pour cela, mini club, jardin d'enfants, mini-crèche... Ils y sont accueillis en petit nombre. « *On attend généralement quelques mois que le bébé se soit bien familiarisé avec son assistante maternelle avant de l'emmener en mini-crèche* », explique Patricia Breteau. « *Un lieu d'éveil tout en douceur, positif pour le jeune enfant si quelques conditions sont respectées,* estime Muriel Guichenuy, psychologue à la crèche familiale de Créteil : *la priorité est qu'il puisse rester toujours en présence de son assistante maternelle car le lien est essentiel pour lui garantir une continuité et une sécurité affective, afin de profiter pleinement de la découverte de ce lieu et qu'il puisse se sentir par la suite en capacité d'aller découvrir les espaces et les autres enfants* ».

« Ce qui est bien, c'est que lorsque l'assistante maternelle part en vacances, elle est toujours remplacée par une autre assistante maternelle. C'est précieux lorsque les deux parents travaillent ! On ne se retrouve pas avec l'angoisse de ne pas savoir quoi faire de son enfant ! »

AGNÈS, maman de Roxane (18 mois)

deux expériences innovantes

MINI-CRÈCHES POUR LES PLUS GRANDS

En pointe dans leur réflexion par rapport aux besoins et rythmes de l'enfant, les deux crèches familiales de Créteil et de Limeil-Brévannes proposent pour les plus grands un accueil en mini-crèche. À 18 mois (Créteil) ou à 2 ans (Limeil-Brévannes), le jeune enfant quitte son assistante maternelle pour passer ses journées à la mini-crèche.
« *Dix-huit mois, c'est pour nous un âge clé où l'enfant commence à être plus autonome, à manger tout seul, à marcher, à aller vers les autres. C'est le temps où il a envie de découvrir et d'explorer* », explique Patricia Breteau.
D'où le passage dans l'une des cinq mini-crèches accueillant chacune un groupe de treize enfants. Un changement en douceur pour l'enfant qui connaît déjà le lieu et y a été préparé plusieurs semaines à l'avance. « *Cette année leur apporte et leur garantit, jusqu'à l'entrée à l'école, un environnement sécurisant à travers l'attention et les réponses qui leur sont apportées.* »
Même son de cloche à Limeil-Brévannes. « *À 2 ans, l'enfant commence à se sentir un peu à l'étroit chez l'assistante maternelle, il a besoin de varier les activités, d'apprendre la relation à l'autre et il peut supporter les temps d'attente qu'implique la vie en groupe* », explique Valérie Lanzarini.

L'AVIS DE

Marie-Hélène Telmoudi

ASSISTANTE MATERNELLE À LA CRÈCHE FAMILIALE DE CRÉTEIL

Faire partie d'une équipe

Lorsque j'ai décidé de devenir assistante maternelle, je voulais travailler dans une structure et faire partie d'une équipe. Ce soutien de l'équipe est précieux, je le sens à plusieurs niveaux :

- Au moment de l'accueil d'un nouvel enfant : l'éducatrice est toujours là. C'est elle qui explique aux parents l'organisation, le règlement de la crèche, les horaires, les consignes pour les questions médicales, comment se passe une journée type, les repas, les siestes, l'endormissement... Pour ce premier contact, j'aime bien ne pas être dans un face-à-face avec les parents et je pense que cela les rassure de sentir que nous ne sommes pas toutes seules.
- Pendant l'accueil en relais : on se retrouve deux demi-journées par semaine avec une autre assistante maternelle et d'autres enfants, en présence de l'éducatrice. C'est pour nous l'occasion de discuter, d'échanger, de partager nos expériences et d'apprendre.
- En cas de souci avec un enfant ou un parent : on peut appeler l'équipe. Elles nous conseillent, nous donnent des pistes et si besoin contactent les parents. Un jour, un papa est arrivé en colère contre moi et s'est mis à me reprocher plein de choses. Je l'ai arrêté très vite, lui ai dit d'appeler la crèche et je me suis concentrée sur l'accueil de l'enfant. J'ai ensuite appelé l'équipe et un rendez-vous a été fixé avec les parents. On a chacun donné notre version, on a pu discuter et trouver ensuite un arrangement.

Repérer les troubles visuels

Myopie, hypermétropie, strabisme sont les troubles les plus fréquents chez le jeune enfant. Plus ils sont dépistés tôt, mieux on peut agir. Les explications du Dr Valérie Le Tien, praticien hospitalier dans le service d'ophtalmologie du Centre hospitalier intercommunal de Créteil.

Quels sont les troubles visuels les plus fréquents chez le jeune enfant ?

► Un, les troubles de la réfraction : la myopie (difficulté à voir de loin), l'hypermétropie (difficulté à distinguer les objets rapprochés) et l'astigmatisme (vision déformée). Deux, le strabisme qui est une déviation des axes oculaires, ce qui peut entraîner des difficultés à bien appréhender la distance d'un objet et à percevoir les reliefs.

Est-ce qu'ils se repèrent facilement ?

► Le strabisme est le plus souvent visible : l'enfant louche ou son œil est dévié vers l'extérieur ou l'intérieur. Mais certains strabismes passent inaperçus (microstrabisme). En revanche, certains parents amènent leur enfant pour un faux strabisme lié au fait que l'enfant a la racine du nez plate, plus plate que l'adulte. Jusqu'à 3 mois, il est normal qu'un bébé semble parfois loucher car ses deux yeux sont encore indépendants et pas toujours capables de superposer deux images. Enfin, les

troubles de la réfraction sont parfois plus difficiles à repérer car l'enfant peut très bien voir d'un œil et compenser l'œil déficient avec celui qui voit bien.

Quels sont les risques si l'on passe à côté de ces troubles ?

▸ Le risque majeur est l'amblyopie c'est-à-dire une acuité visuelle diminuée non corrigeable avec des lunettes. L'œil a besoin de recevoir des messages visuels qui stimulent la maturation des voies visuelles pendant les premières années de vie. Si ces messages ne lui parviennent pas à cause d'une anomalie de la réfraction, d'un œil qui louche, d'une paupière qui tombe et lui cache l'accès visuel, il ne peut se développer complètement. L'œil devient « paresseux » et passé l'âge de 5/6 ans, on ne peut plus rattraper le retard. L'amblyopie est alors irréversible.

Quels signes doivent alerter les parents ?

▸ Certains symptômes doivent alerter. Si l'enfant louche, s'il se frotte les yeux de manière trop importante. Si l'on perçoit quelque chose d'anormal dans son comportement : un enfant qui se cogne partout par exemple. Et puis, quand on lit une histoire avec l'enfant, il faut essayer d'être attentif à ce qu'il voit ; on peut faire le test de cacher un œil puis l'autre, c'est une très bonne manière de s'apercevoir s'il voit moins bien d'un œil. S'il y a des antécédents familiaux de myopie forte, d'hypermétropie ou de strabisme, il faut être attentif, car il y a plus de risques que l'enfant présente des troubles visuels.

Qui consulter ?

▸ En France, les règles de la PMI imposent trois visites obligatoires du jeune enfant comportant un examen de la vue au 8e jour, à 9 mois et à 2 ans. Les pédiatres font donc un repérage systématique mais ils n'ont pas tous les outils nécessaires pour faire les examens. En cas d'antécédents familiaux, ou de doute, le mieux est d'aller voir un ophtalmologiste. Sinon, si tout se passe bien, les parents peuvent faire une visite de prévention avant l'entrée au CP.

Comment traite-t-on ces troubles chez le jeune enfant ?

▸ On peut prescrire des lunettes chez le tout-petit vers l'âge de 2 ou 3 ans, voire avant. Lorsque l'on décèle une anomalie de réfraction ou un strabisme chez un bébé, on propose aussi des séances de rééducation en collaboration avec un orthoptiste, qui cachera un œil pour faire travailler celui qui voit moins.

Une vue qui progresse de jour en jour

▸ La vision de l'enfant se construit mois après mois, de la naissance jusqu'à 5 ou 6 ans, avec des « rendez-vous » précis. Il va développer sa vision de près plus rapidement que celle de loin, car il s'intéresse à ce qui est proche de lui.

▸ Il vient au monde avec à peu près 1/10e d'acuité visuelle (l'aptitude à voir les détails très fins). Il distingue vaguement les visages et voit les couleurs vers 5 à 6 semaines. Il perçoit les mouvements très tôt (surtout lorsqu'ils sont lents).

▸ Une première étape importante est franchie vers 4 mois et demi. Il devient capable de suivre des yeux des mouvements vifs et rapides, comme le balancier d'une horloge, et il acquiert la capacité d'appréhender la distance d'un objet.

▸ À 9 mois, il voit bien plus loin et commence à voir les détails. Il perçoit les couleurs franches et saturées.

▸ À 18 mois, ses fonctions visuelles sont quasiment adultes, même s'il lui manque encore 4 à 6/10e d'acuité. À cet âge, il voit un cheveu fin.

▸ Vers l'âge de 4 / 5 ans, son acuité atteint les 10 /10e.

en chiffre

100 000 enfants ont ou vont avoir un problème de vision, sur les 750 000 qui viennent au monde, : 60 000 sont myopes, hypermétropes et/ou astigmates. 30 000 présentent ou présenteront un strabisme léger ou marqué.

Source : ASNAV

RECETTE

Une recette de gâteau idéale pour les fêtes de Noël.

Pain d'épices

Retrouvez les **51 fiches recettes** « Bien manger pour mieux grandir » dans la rubrique santé du site Internet **www.cg94.fr**

Pour une petite touche décoration spéciale Noël, vous pouvez utiliser des moules en forme d'étoiles.

© Agnès Deschamps

PRÉPARATION : 15 min

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 250 g de miel liquide
- 250 g de farine
- 10 cl de lait tiède
- 50 g de sucre en poudre (facultatif)
- 1 sachet de levure chimique
- 1 cuillère à café de 4 épices au choix (cannelle, muscade, gingembre, etc.)

PRÉPARATION

1. Faire chauffer le miel dans une casserole.
2. Verser dans un saladier le miel, la farine, le sucre (éventuellement), la levure et les épices. Bien mélanger.
3. Ajouter le lait tiède, mélanger et verser le tout dans un module à cake légèrement beurré.
4. Enfourner pendant environ 40 min à 150°C.

ATELIER

Une décoration de Noël simple à réaliser, pour le plaisir des yeux.

Boule à neige de Noël

Vous pouvez aussi décorer la boule à neige avec des stickers ou gommettes.

© Agnès Deschamps

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Un bocal en verre
- Une figurine de noël
- De la colle néoprène (à manipuler par les parents)
- Des paillettes

RÉALISATION

1. Appliquer de la colle néoprène au centre de la figurine et du couvercle du pot.
2. Remplir le bocal avec de l'eau et des paillettes.
3. Bien fermer le bocal. Laisser sécher la colle pendant quelques minutes avant de le retourner.

L'enfance de l'art

Programmation jeune public du MAC/VAL

Un musée d'art contemporain dans le hit parade des sorties des enfants, qui l'eût cru ? Et pourtant c'est un fait, fabriques d'art contemporain, ateliers du livre ou vidéo club… Il faut s'y prendre de plus en plus tôt pour s'inscrire aux activités proposées, tant celles-ci sont appréciées. La rançon du succès…

MAC / VAL
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DU VAL-DE-MARNE
PLACE DE LA LIBÉRATION 94400 VITRY-SUR-SEINE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
01 43 91 14 64 (ATELIERS DU LIVRE D'ARTISTE)
01 43 91 64 23 OU RESERVATION@MACVAL.FR

▸ Les ateliers du livre d'artiste

PRÉSENTATION DES LIVRES DE NELLY AVILA ET CRÉATION D'UN LIVRE INTITULÉ « ÉTÉ »

Deux fois par trimestre environ, le centre de documentation accueille les enfants, accompagnés ou non de leurs parents. Un artiste ou un illustrateur leur présentent un ou plusieurs livres en lien avec l'actualité du musée. Puis, c'est l'heure de l'atelier où différentes techniques de fabrication d'un livre (collage, dessin, gravure) sont explorées. La séance se clôt généralement par une visite du musée.

À partir de 5 ans, gratuit

Samedi 3 décembre, 15h

▸ Le musée en famille

VISITE GUIDÉE

Le Mac/Val organise une visite guidée pour les familles.
Des petits jeux sont proposés pour aider les enfants à s'approprier les œuvres.
Gratuit avec le billet d'entrée
Le dimanche à 16h en fonction de la demande

▸ Le vidéo club

PROJECTION DE COURTS MÉTRAGES

Deux mercredi par mois, le Vidéo Club propose une sélection de courts-métrages (clips musicaux, publicités, films d'artistes, dessin animés…), accompagnée de discussions autour d'un thème défini. Adultes, enfants, familles, ados, le public est hétéroclite et très fidèle.
À partir de 6 ans, gratuit

Mercredis 7 et 14 décembre, 14h30 : Autour de la Carte blanche de Bertille Bak dans la collection « Le tour du propriétaire »
Mercredis 11 et 25 janvier, 14h30 : Césars du cinéma d'animation : Projection en avant-première de tous les courts-métrages présélectionnés.

TEMOIGNAGE

VANESSA, maman de Noé et Louison

« Mes enfants viennent régulièrement au Mac/Val pour profiter des expositions et des activités. C'est grand, il n'y a pas trop de monde et les enfants peuvent courir dans le jardin du musée. Cette semaine, mon fils Noé a participé à un atelier vidéo. Il a adoré et n'avait qu'une envie, y retourner. J'étais ravie, les animateurs s'occupent très bien des enfants. Je sais que je peux le laisser là toute la journée, l'esprit tranquille. »

▸ Les fabriques du cinéma

CRÉATION D'UN FILM D'ANIMATION AUTOUR DE L'EXPOSITION DE JESPER JUST

« Silence, on tourne ! » Ils ont dix ans et déjà on sent dans leurs voix l'assurance des plus grands réalisateurs. Noé, Ethan et leurs copains participent à un atelier cinéma mené par la jeune artiste Léa Kohane. Écriture de scénario, réflexion sur le cadrage, visite du musée, les enfants s'immergent dans l'univers de la création. Ces fabriques courent sur 4 jours, de 10h à 16h (les enfants apportent leur pique-nique) pendant les vacances scolaires et sont animées par un artiste plasticien (marionnettiste, sculpteur, réalisateur…).

« C'est très convivial »
Les enfants qui participent aux fabriques ont entre 6 et 12 ans. On les fait travailler par petits groupes, les plus grands d'un côté et les plus jeunes de l'autre, sur un thème choisi par l'artiste invité. C'est très convivial. À la fin de la journée, les enfants se sont fait de nouveaux amis.
MARION GUILMOT, conférencière

À partir de 8 ans, 2€ par séance (possibilité de participer à une ou plusieurs des 4 séances)
Du 20 au 23 décembre, 10h-16h

LES BONS PLANS DES PARENTS

LÉA, maman de Sacha et Éthan

« J'emmène régulièrement Sacha et Ethan aux Acrochats à Thiais. Les enfants s'y amusent en toute sécurité et je profite du Wifi pour travailler. Je suis aussi une adepte du Mac/Val. »

VANESSA, maman de Noé

et Louison

« Le château de Vincennes est un endroit que mes enfants et moi apprécions, particulièrement pour la visite du donjon. Plus récemment, nous avons découvert le circuit d'accrobranches du Parc Floral.»

Viva il cinema Italiano !

Du 1er au 14 février 2012, pour sa 22e édition, le Festival International de Cinéma Jeunes Publics rend hommage au cinéma italien avec une sélection de nombreux chefs d'œuvres du patrimoine transalpin. Créé à l'initiative du Conseil général, Ciné Junior donne chaque année aux enfants et aux adolescents (de 3 à 15 ans) l'occasion de découvrir des films de qualité, inédits ou plus anciens. On attend plus de 25 000 spectateurs dans 18 salles partenaires pour y découvrir plus d'une centaine de films.

► COMPÉTITION INTERNATIONALE LONGS ET COURTS MÉTRAGES

Des films d'animation, de fiction et des documentaires venus des quatre coins du monde concourront pour différents prix, dont le grand prix Ciné Junior.

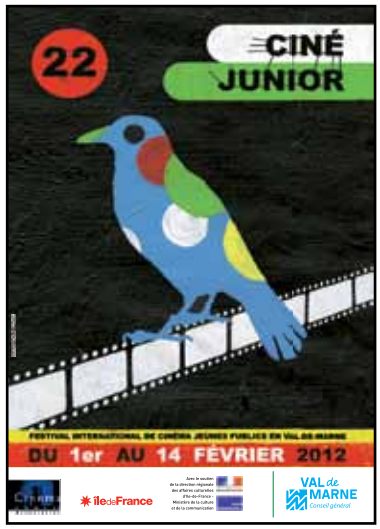

► AUTOUR DU CINÉMA ITALIEN

Cette année, le festival rend hommage au cinéma italien avec :
- Des chefs d'oeuvres de Visconti et De Sica, du grand cinéaste de l'enfance Luigi Comencini et du prince de la comédie Dino Risi
- Un ciné-concert et une exposition autour de l'oeuvre du célèbre illustrateur Léo Lionni
- Plusieurs programmes autour de l'animation italienne avec des films de Emanuele Luzatti et Giulio Gianini
- Une carte blanche au Cinema dei piccoli de Rome

► VIDÉORAMA

Une séance qui rassemble les meilleurs courts métrages en vidéo pour les 7-10 ans.

► **ET AUSSI** de nombreux invités, des rencontres, des ateliers pour les enfants…

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU FESTIVAL : WWW.CINEMAPUBLIC.ORG

AGENDA

CINÉ MARMOTS

► Charlie, le conte de Noël

Mercredis 7 et 14 décembre à 11h / mercredis 21 et 28 décembre à 15h
Dessin animé de Paul Sabella (1998, 1h10)

Noël approche à grands pas et toute la troupe du célèbre chien Charlie, de son compagnon Gratouille et de la ravissante Sasha, ont tout préparé pour passer un moment merveilleux en famille et entre amis. Mais attention à Carcasse : il déteste Noël et a bien l'intention de gâcher la fête…

INFOS PRATIQUES

- À partir de 5 ans, sur inscription
- Bibliothèque Nelson-Mandela 26/34, avenue Maximilien-Robespierre à Vitry-sur-Seine
- 01 47 18 58 90 contact@bm-vitry94.fr

EXPOSITION

► Les noëls d'autrefois

Du 7 au 30 décembre 2011

D'où vient le Père Noël ? Qui sont Saint Nicolas, le Père Fouettard, Tante Arie ou Sainte Lucie ? Que se passe-t-il dans l'atelier du Père Noël ? Quels étaient les cadeaux déposés dans les souliers de nos grands-parents ? Comment décorait-on la maison ?

INFOS PRATIQUES

- Médiathèque René-Fallet (10, allée Mozart) et Espace André-Bouquet (21, avenue Carnot) à Villeneuve-Saint-Georges

CONTES, COMPTINES ENFANTINES

► Ribambelle et Ritournelle

Le 7 décembre 2011 à 11h
Avec la conteuse Florence Férin

Dans un univers de poules et de plumes ou d'animaux de tous poils, Ribambelle et Ritournelle invitent à l'écoute des comptines, des chants et des contes qui rassurent sans endormir et éveillent sans bousculer.

INFOS PRATIQUES

- Parents et enfants à partir de 1 an.
- Bibliothèque Discothèque de la Maison des Arts (Studio Varia) / Maison des Arts Place Salvador-Allende à Créteil